



Cherbourg-en Cotentin - La Trinité-sur-Mer

Avenant n°1 aux Instructions de course Uniquement valable pour le PROLOGUE

**Cet avenant s'ajoute aux instructions de
course originales et ne sera valable que
le Samedi 13 Juillet à l'occasion du
PROLOGUE**

LE DRHEAM-TROPHY

Tous les paragraphes des instructions de course restent inchangés sauf ceux modifiés ci-dessous :

5 Programme des courses :

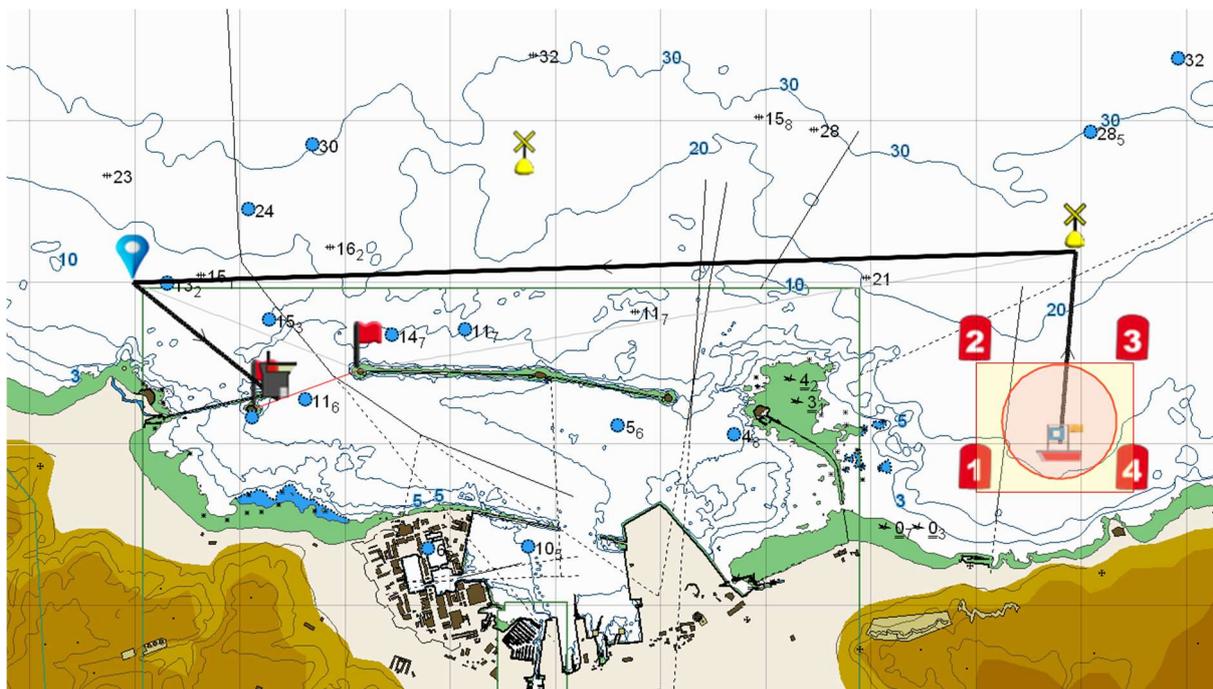
Le programme est le suivant :

Sortie du port : A partir de 12h (**priorité aux multis et grosses unités avant 12H30**)

Prologue : 14h00 (1^{er} départ)

Remise des prix du prologue : **18h30 (Espace VIP sur le Village de Course)**

8 Parcours :



depart	position à confirmer		49°40,000 N 001°32,199 W
Coffre du Becquet	Contourner	Babord	49°41,190 N 001°32,052 W
Digue du Large de Cherbourg	Laisser	Babord	49°40,456 N 001°38,870 W
Querqueville	Contourner	Babord	49°40,999 N 001°41,018 W
arrivee DT	Laisser	Tribord	49°40,272 N 001°39,631 W

Marques de parcours

- **Bouées extrémités de ligne de départ** : bouées gonflables rouge
- **Coffre du Becquet** : grosse marque spéciale jaune en forme de coffre
- **Marque « QUERQUEVILLE »** : bouée gonflable jaune

10 Départ

10.1 Zone de départ : 1 mille environ dans le Nord - Ouest de la Pointe du Heu dans l'Est de la Digue de l'Est de la Grande Rade de Cherbourg.

La zone de départ pourra être modifiée sans préavis par le Comité de Course qui enverra à bord du bateau Comité de Course le pavillon « L ».

La position du bateau comité (Cata à moteur blanc de 15m « CHRISYANN ») sera transmise sur le WhatsApp « fil info Drheam cup »

10.2 Ligne de départ et procédure de départ

10.2.1 La ligne de départ sera formée de deux parties, le bateau-comité sera positionné entre les deux bouées d'extrémité de la ligne de départ :

- o **Partie bâbord**, entre le mât du bateau-comité arborant un pavillon Orange et le côté parcours d'une bouée gonflable cylindrique rouge.
- o **Partie tribord**, entre le mât du bateau-comité arborant un pavillon Orange et le côté parcours d'une bouée gonflable cylindrique rouge.

Si des bateaux-commissaires, dûment identifiés, sont stationnés à côté des bouées de départ, les voiliers ne devront pas passer entre la marque et le bateau, depuis le signal préparatoire, jusqu'à ce qu'ils aient pris le départ après réparation des fautes éventuelles. Ces bateaux-commissaires ont rang d'obstacle au terme des R.C.V.

Toute infraction à cette disposition fera l'objet d'une réclamation qui après instruction par le jury pourra donner lieu à une pénalité minimum de 30 minutes.

10.2.2 Procédure de départ : les départs des courses seront donnés en application de la RCV 26 modifiée avec un **signal d'avertissement envoyé 5 minutes avant le signal de départ**.

Il y aura 2 séquences de départ :

le premier départ sera donné à 14H00 (avec un signal d'avertissement à 13h55).

le signal d'avertissement du 2^{ème} départ sera donné à 14H10 **pour un départ à 14H15**.

Les pavillons d'avertissement sont les suivants :

- le pavillon « DRHEAM-CUP GRAND PRIX DE FRANCE DE COURSE AU LARGE » pour 1^{er} départ,
- le pavillon « CHERBOURG-EN-COTENTIN » pour le 2^{ème} départ.

10.2.3 Ordres de départ

Bateaux en attente : Les bateaux dont le signal d'avertissement n'a pas été donné doivent éviter la zone de départ. Il leur est demandé de se maintenir dans la partie Sud de la zone d'exclusion ou à l'extérieur de celle-ci.

- Premier départ : pour les CLASS 40, OPEN GRANDS MONOCOQUES, MULTI 2000 et OPEN GRANDS MULTICOQUES
 - la partie bâbord est réservée aux CLASS 40 et aux OPEN GRANDS MONOCOQUES
 - la partie tribord est réservée aux MULTI 2000 et aux OPEN GRANDS MULTICOQUES
- Deuxième départ : pour les IRC double, IRC équipages, SUN FAST 30 OD, Yachts Classiques
 - la partie bâbord est réservée aux IRC double
 - la partie tribord est réservée aux IRC équipages, SUN FAST 30 OD, Yachts Classiques

10.3 Première Marque après le départ : Coffre du Becquet

10.4 Fermeture de ligne

Un voilier n'ayant pu franchir la ligne de départ dans les 15 minutes après le signal de départ doit attendre l'autorisation et les consignes du Comité de course pour repartir.

10.5 Départ anticipé :

Les concurrents OCS seront prévenus au plus tôt 1 minute après le signal de départ par VHF sur le canal de la course, et/ou par un bateau du Comité de course (cela modifie RCV 29.1). L'absence d'émission ou de réception VHF ne pourra donner lieu à une demande de réparation. (Ceci modifie la RCV 62.1)

En cas de rappel individuel, le pavillon « X » restera envoyé jusqu'à ce que tous les bateaux OCS soient revenus entièrement du côté pré-départ de la ligne de départ, mais pas plus de 15mn après le signal de départ. Ceci modifie la RCV 29.1.

11 Arrivée

11.1 Ligne d'arrivée

La ligne d'arrivée sera entre un mât arborant un pavillon bleu sur le **Fort Chavagnac** et le **feu du fort de l'ouest**.

13 Temps limite

La ligne d'arrivée sera fermée à 16H30 (TU+2) le **Samedi 13 Juillet 2024**.

16 Sécurité (pour rappel le canal de course est le canal 72, et pour les mouvements de navire c'est le canal 12)

16.4 Émargement au départ (sous la tente organisation) **de 10H30 à 12H30**

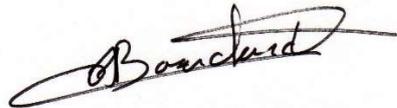
16.10 Pour la sortie des bateaux se rendant sur la zone de départ, il faudra impérativement emprunter la Passe de l'Est (passage interdit par la Passe Cabart-Danneville pour respecter l'avis aux usagers 9-2024 concernant une compétition de Windfoil)

16.11 Après avoir franchi la ligne d'arrivée, il est demandé aux concurrents d'affaler leurs voiles au plus tôt afin de ne pas gêner le trafic dans les rades de Cherbourg

Fait le 12/07/2024 à 13H00

Hervé Gautier, Directeur de Course

Alexandre Bouchard, Comité de Course

Handwritten signature of Hervé Gautier in black ink.Handwritten signature of Alexandre Bouchard in black ink.